



SNUipp - FSU Val d'Oise
26 rue Francis Combe
95014 Cergy cedex

Cergy, le mardi 13 septembre 2011

Monsieur l'inspecteur d'académie,

Nous venons d'apprendre que le ministère de l'éducation nationale prévoyait le recrutement de 4000 nouveaux emplois de vie scolaire (EVS) sur des missions d'aide administrative. En parallèle, de nombreux EVS ont été licenciés fin juin alors qu'ils pouvaient encore prétendre à un renouvellement de contrat.

Nous vous demandons de recruter prioritairement les personnels EVS dont le contrat n'a pas été reconduit à la fin de l'année dernière et qui peuvent bénéficier d'un renouvellement lorsqu'ils n'ont pas atteint la durée limite de leur contrat.

Nous vous formulons la même exigence pour les recrutements à venir d'EVS sur des missions d'aide à la scolarisation des élèves en situation de handicap pour les personnels qui se retrouveraient dans la même situation de non reconduction de leur contrat.

Veuillez croire, monsieur l'inspecteur d'académie en notre attachement au bon fonctionnement du service public d'éducation.

Alexis Pomérat

Secrétaire départemental du SNUipp 95